



Service de non édifié limité à une zone de 20 m par rapport au bord de l'ouvrage (bord amont : volumes 6, 8, 9, 10 et 11 ; bord aval : volume 2)

DEFINITION GEOMETRIQUE DES VOLUMES réalisée à partir des éléments graphiques référencés dans l'Etat Descriptif de Division en Volumes

EN GRIS : Représentation figurative et non contractuelle des fonds de plans Architectes

APPLICATION DU PARCELLAIRE CADASTRAL

Système de Coordonnées planimétriques : RGF 93 - CC 44

04

STADE VELODROME DE MARSEILLE ET SES ABORDS
 ETAT DESCRIPTIF DE DIVISION EN VOLUMES

d
 NIVEAU SURFACE
 PARTIE OUEST

TABEAU RECAPITULATIF DES VOLUMES

VOLUMES	DESIGNATION
1	Télévisé général
2	Télévisé 40%
3	Station d'éclairage et éclairage annexes
4	Parcs Est de l'Allée Ray Grand - futur DP de voirie
5	Ville intérieure intérieure
6	Berges de l'Huveaune
7	Enclavée Boulevard Michelet
8	Ville intérieure 40% Rue Tolosaire - futur DP de voirie
9	Stade Velodrome
10	Stade Secour
11	Parking Huveaune Est
12	Parking Huveaune Ouest
13	Centre Commercial
14	Stations automobiles - Télévisé Est
15	Maison-Volume Télévisé
16	Maison-Volume Huveaune
17	Trottoir Rue Raymond Tolosaire
18	Garage 50% en sous-sol du stade Secour
19 et 20	Empreintes d'alignement projet allée Ray Grand
21 et 22	Ville intérieure Huveaune
23 et 24	Parcs de l'Allée Huveaune
25	Parking projectif 80% à débiter
26	Domaine Public à débiter - Centre Commercial

Reçu au Contrôle de légalité le 29 octobre 2012